



*Face au développement d'une entreprise, les contraintes légales liées aux relations sociales n'apparaissent pas comme une priorité. Cependant, certains seuils liés au nombre de salariés déclenchent d'abord l'élection d'un Délégué du Personnel, puis la mise en place d'un Comité d'Entreprise et encore la désignation d'un Délégué Syndical.*

*La méconnaissance de la législation et du fonctionnement des syndicats peuvent être une source de problèmes, de dysfonctionnements de l'entreprise, voire de conflits sociaux. Dans tous les cas, il s'agit là d'un paramètre de gestion qu'il vaut mieux connaître et maîtriser.*

**Durée :** 2 jour(s)

**Tarif :** 800,00 € Net / personne

**Tarif Intra :** Nous contacter

## PUBLIC

Chefs d'entreprise, DRH et toutes personnes amenées à négocier avec les délégués du personnel.

## OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de vous donner les moyens de :

- Mieux appréhender les relations sociales en entreprise.
- Prendre connaissance des règles et obligation du chef d'entreprise.
- Comprendre comment fonctionnent les organisations syndicales.
- Se préparer à faire face aux comportements des porteurs de mandats syndicaux.
- Mettre en place une stratégie d'optimisation des relations sociales dans l'entreprise.

## FORMATEUR

**Franc PIGET**

## METHODE ET CONTENU PEDAGOGIQUE

### Le paysage syndical français

- Un peu d'histoire pour mieux comprendre le syndicalisme.
- Les 5 organisations syndicales (dites représentatives par le décret de 1966).
- Un syndicat, comment ça marche ?

### La représentation syndicale en entreprise

- Le Délégué Syndical.
- La Section Syndicale.
- Les Délégués du Personnel.
- Le Comité d'Entreprise.
- Le Comité d'Hygiène et de Sécurité.

### Les typologies des syndicalistes : des clés pour mieux comprendre vos interlocuteurs

### Les relations avec les représentants syndicaux :

- Partenariats (création de valeur).
- Conflits (source de dysfonctionnement)

### Plan d'action relations sociales

## SESSIONS

Contactez nous